

Comment monter un dossier STAFE ?

Par Alexandre Barrière-Izard,
Président de l'Entraide du Cap.



Comment monter un dossier STAFE ?

I- Les critères d'éligibilité au STAFE :

- (a) Votre association ;*
- (b) Votre projet ;*
- (c) Quel financement ?*

II- Le STAFE 2024.

III- Exemples de projets soutenus par le STAFE.

IV- Le dossier STAFE :

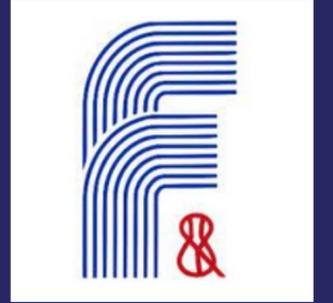
- (a) La lettre de demande de subvention ;*
- (b) Le document Excel.*

V- Dates clés pour le STAFE 2024.

VI- Conseils pour votre demande STAFE.

I- Critères d'éligibilité au STAFE :

(a) Votre association



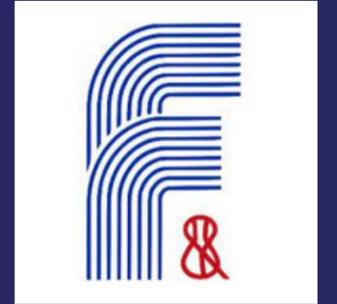
Dispositif de Soutien au Tissu Associatif des Français à l'Etranger du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

L'**association** doit :

- être de droit local ;
- exister depuis plus d'un an ;
- avoir eu, en 2022, un budget annuel inférieur à 1M €.

I- Critères d'éligibilité au STAFE :

(b) Votre projet



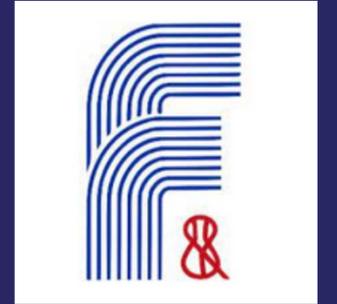
Vous demandez la subvention pour un **projet** :

“actions et initiatives précises de la part de l’association qui se différencient de ses activités habituelles” ;

- Il doit avoir une **temporalité** et un **objectif précis** ;
- Il doit bénéficier aux **Français de l'étranger** ;
- Il doit être de nature **éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique**.

I- Critères d'éligibilité au STAFE :

(c) Quel financement ?

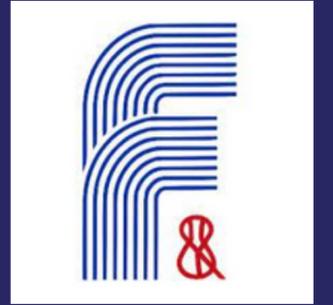


Le financement demandé :

- doit représenter, au maximum, **50% du financement** total nécessaire au projet ;
- est être d'un montant maximum de **25 000€**.

* pour les **petites associations** (budget global de moins de 10 000 €) :
> Plafond de la demande à 80% du financement et inférieur à 3 000 €.

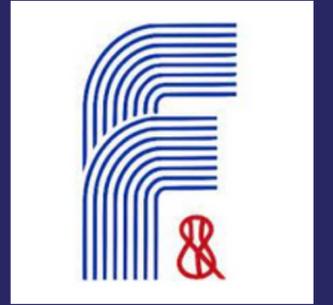
III- Le STAFE 2024



En 2024, seront favorisés :

- **les projets autour des thématiques :**
 - du sport ;
 - de l' (auto-) entrepreneuriat ;
 - de sensibilisation à l'écologie et aux risques climatiques ;
 - de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- et les **projets avec des critères sociaux.**

IV- Exemples de projets soutenus par le STAFE en 2023 :



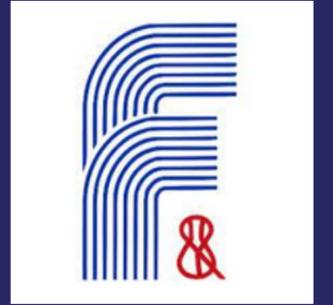
- Aménagement d'appartements loués à destination d'usage de secours social par la Fondation d'Entraide des Français en Argentine (FEFA) ;
- Projet de référencement des entreprises et entrepreneurs français par la French-Australian Chamber of Commerce and Industry (FACCI) ;
- Ateliers artistiques pour enfants et adolescents par Le Rideau de Lianes à Brazzaville (Congo) ;
- Ouverture d'un centre composé d'enfants d'expatriés français défavorisés afin de les faire bénéficier de cours de soutien scolaire par l'AFIKIM à Jérusalem ;
- Pièce de théâtre par Tamise En Scène à Londres ;
- Aide au développement pour les entrepreneurs français par la Chambre de commerce et d'industrie franco-ukrainienne (CCIFU)

V- Le dossier STAFE, c'est :

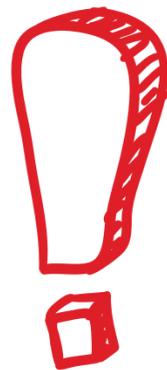


- une **lettre** de demande de subvention, adressée au MEAE ;
 - le **document Excel** fournis par votre Consulat / Ambassade ;
 - les **statuts de l'association** (version originale et traduite) en cas de première demande ou de modification ;
 - la **preuve d'enregistrement** auprès des autorités locales ;
 - tous documents pouvant appuyer la demande.
- + pour les **associations ayant déjà bénéficiées d'une subvention STAFE** :
un **compte-rendu technique et financier du précédent projet** (document fourni par votre Consulat / Ambassade).

(a) La lettre de demande de subvention :

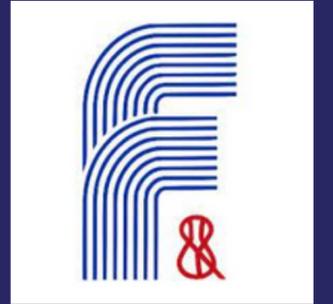


- mentionne clairement le **montant demandé** ;
- est **signée** par le président de l'association ou son représentant ;
- **vous engage** à ne pas solliciter un autre programme de subvention du MEAE pour le financement dudit projet.



Vous devez vous engager à respecter les Principes de la République et devez **obligatoirement écrire dans la lettre : « s'engage à respecter les principes universels de non-discrimination, de respect de dignité de la personne humaine et à lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste ».**

(b) Le dossier Excel fournis par votre Consulat



Composer de 5 onglets :

Identification	Fiche de renseignements	Budget de l'association	Objet du projet	Budget du projet
-----------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------	------------------

> Les budgets sont à renseigner en **EURO** !

(b) Le dossier Excel fournis par votre Consulat

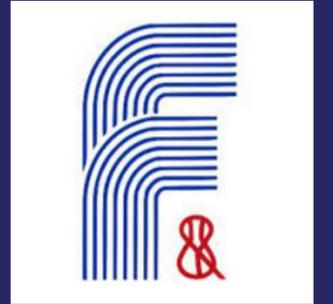


L'onglet 3 "budget de l'association" se base sur le **budget de l'année 2022** ;
mais attention la **première ligne se base sur les données de 2021** !

3 - Budget de l'association sur la dernière année consolidée (2022)			
Recettes		Dépenses	
Excédent de l'année précédente	0 €	Déficit de l'année précédente	
	Montants		Montants
Cotisations et Dons	0 €	Dépenses d'activités	0 €
Cotisations des membres	0 €	Secours pécuniers	0 €
Dons	0 €	Secours en nature	0 €
		Prêts accordés par l'association	0 €

Donnée de 2021

(b) Le dossier Excel fournis par votre Consulat



Veillez à renseigner **les mêmes montants** dans les cases :

- “coût total du projet” de l’onglet 4 :

Coût total du projet :

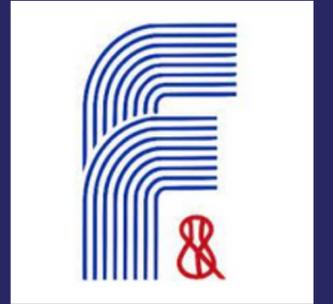
50 000 €

- et “total dépenses” de l’onglet 5 :

TOTAL DEPENSES

50 000 €

(b) Le dossier Excel fournis par votre Consulat



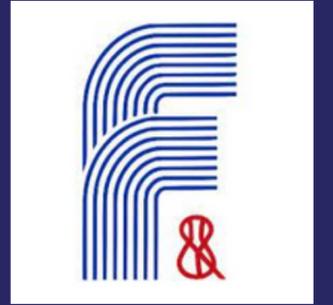
De même,

le montant sollicité dans la **lettre de demande de subvention** doit être **identique** à celui renseigné dans la cellule “**montant demandé pour la subvention STAFE**” de l’onglet 4 :

Montant demandé pour la
subvention STAFE :

25 000 €

VI- Dates clés pour le STAFE 2024



20 Octobre 2023 : Date limite de retrait des dossiers auprès de votre consulat ;

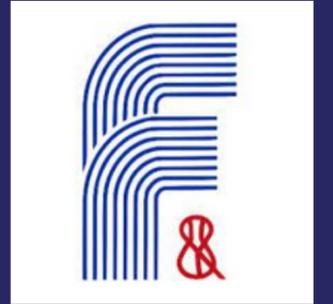
27 Octobre 2023 : Date limite de dépôt des dossiers ;

Fin 2023 / début 2024 : Commission à l'échelle consulaire et notification en cas de non-sélection ;

Mars 2024 : Commission consultative du STAFE à Paris ;

Avril 2024 : Notification et versement des subventions pour les projets retenus.

VII- CONSEILS pour votre demande STAFE



- **Échanger avec le Consulat et vos conseillers des Français de l'étranger ;**
- Jouer la **transparence** : ne pas hésiter à donner vos relevés de compte bancaire ;
- Demander à **présenter** votre dossier au conseil consulaire ;
- Ne pas hésiter à **échanger avec le corps associatif français local**, voire demander du soutiens pour montrer la cohérence ;
- **Limiter la part de votre rémunération** dans la demande.

Des questions ?

Merci pour votre écoute.

